

## Modalités d'admission

A la demande de la personne, sur notification d'orientation de la CDAPH.

Si la personne n'a pas d'orientation SAVS, le service peut aider à constituer une demande après évaluation de sa situation.

Avant de démarrer le suivi, un entretien est proposé au cours duquel sont abordés :

- L'adéquation entre les besoins exprimés par la personne et l'offre de service
- L'information sur les droits et les devoirs de la personne accompagnée
- La contractualisation de l'accompagnement ou la motivation du refus.

## Fonctionnement du service

Les travailleurs sociaux sont joignables du lundi au vendredi, aux coordonnées suivantes :

Magali BUCHER : 06 34 22 01 63

Éducatrice Spécialisée

[m.bucher@itinova.org](mailto:m.bucher@itinova.org)



Déborah DEFONTAINE : 06 34 53 01 82

Éducatrice Spécialisée

[d.defontaine@itinova.org](mailto:d.defontaine@itinova.org)



Directeur : Gilles DE TREMERIE

Cheffe de service pôle handicap : Alix CAVELIER

Le SAVS est géré par Itinova

Tour Part-Dieu, 129 rue Servient 69003 Lyon

**SAVS**

**Les Mimosas**

**Service d'Accompagnement à la Vie Sociale**



**Accompagne des adultes  
en situation de handicap  
de 20 à 60 ans**

Immeuble le Cristal

14, rue des Troupes de Marine

83600 FREJUS

Tél : 04.94.17.25.62

Fax : 04.94.53.76.40

## Projet du SAVS

Notre service s'engage à :

- ✓ Favoriser l'épanouissement et l'autonomie des personnes en exerçant sa mission avec compétence et responsabilité,
- ✓ Mettre les usagers au centre du dispositif d'accompagnement
- ✓ Mettre en œuvre une politique de bientraitance

Notre projet s'articule plus précisément autour de :

- L'évaluation de la situation de la personne
- La Co-élaboration d'un projet personnalisé

Nous portons une grande attention à la qualité de l'accueil.



## Présentation du service

Le SAVS a une capacité de 20 places.

Territoires desservis :

- **VAR Est** (Fréjus, St Raphael, et alentours)
- **Golfe de St Tropez** (Ste Maxime, Cogolin, Cavalaire, Grimaud, la Croix Valmer ...)

## Missions du SAVS

- Assurer un accompagnement et un suivi individuels personnalisés,
- Maintenir ou développer l'autonomie des personnes par des soutiens éducatifs et sociaux,
- Maintenir ou développer une vie sociale autonome,
- Permettre aux personnes de continuer à vivre dans leur propre appartement ou d'accéder à un logement
- Soutenir les personnes dans leur projet professionnel

Le SAVS est source de conseils dans les domaines suivants :



➤ La gestion budgétaire et administrative

➤ Le logement



➤ L'alimentation

➤ Le soin et la santé



➤ Le travail / La formation

➤ Les loisirs, la culture et le sport



➤ Les liens familiaux et / ou sociaux

Des rencontres régulières sont organisées en fonction du projet de chaque personne :

- A domicile
- Au bureau du service (Fréjus)
- Sur l'extérieur : administrations, commerces, associations ...